

LE 15 MAI, tous ensemble, actifs et inactifs, pour faire aboutir nos légitimes revendications !



Journée nationale d'action revendicative dans les IEG

Pourquoi le 15 mai ?

Ce jour-là se tiendra la Commission Paritaire de Branche des IEG avec 2 sujets importants à l'ordre du jour :

- une **nouvelle remise en cause du Tarif Agent** au travers d'un alourdissement de la fiscalité
- l'avenir de la **Pers. 793** (indemnités de déplacements).

Quelles sont les premières revendications du personnel ?

Le "fil rouge" des revendications demeure l'emploi, le Statut et l'avenir des entreprises, le pouvoir d'achat des actifs et inactifs. Le **SNB** (Salaire National de Base), la reconnaissance des qualifications, le maintien du principe du 1 % alloué à nos **Activités Sociales**, restent nos revendications communes, celles qui nous fédèrent.

Consciente que le sujet des classifications et la rémunération nécessite d'être débattu, la **FNME CGT** vient de créer un **groupe de travail national** en lien avec ses Syndicats locaux afin d'élaborer des propositions offensives sur la question. Sur Marseille, nous avons la chance d'avoir un référent intégrant ce groupe : il s'agit de notre camarade **Christophe Simac**.

Les effets de la **loi Brottes** sur l'organisation, les contraintes supplémentaires et les incivilités qu'elle fait peser sur les agents, aussi bien des DR ERDF et GRDF, UCF que Branche Commerce sont très régulièrement dénoncés.

La question du **respect des droits élémentaires** par certains encadrants des populations les plus « faibles » comme les alternants, les agents non titulaires, des femmes ..., mais aussi des **conditions et de la charge de travail** reviennent également très souvent.

Les pressions, les atteintes à la liberté d'expression, le manque d'écoute et les remises en cause du principe du volontariat ou de la parole des agents, le mal logement, font partie des pratiques qui dégradent les ambiances de travail, la santé et la motivation des agents.

Mais les cahiers revendicatifs s'étoffent un peu plus à chaque nouvelle Assemblée Générale de personnel...



Comment faire connaître et partager ses revendications collectivement ?

Le personnel est invité à participer aux Assemblées Générales et autres réunions d'information en code « 028 » organisées en ce moment afin de porter ses revendications.

Le mercredi 14 mai, les revendications de chacune des unités seront connues par tous les personnels sur tous les sites de travail. Mais également sur le site internet de votre Syndicat CGT. Soyez attentifs...

Quelles sont les modalités d'action décidées par les AG ?

Les modalités sont en train d'être décidées par les différentes Assemblées Générales de personnels organisées par votre Syndicat CGT. D'ores et déjà, les agents réunis ont faits de nombreuses propositions qui seront détaillées officiellement au dernier moment...



Les Electriciens et Gaziers, actifs comme inactifs, ne peuvent compter que sur eux pour dégager d'autres perspectives.

Nos revendications n'aboutiront pas toutes seules : c'est pourquoi la FNME CGT appelle l'ensemble des militants, des syndiqués, des salariés et retraités à se mobiliser massivement pour imposer LEURS revendications.

**CEUX QUI GAGNENT
SONT TOUJOURS CEUX QUI LUTTENT !!!**

Marseille, le vendredi 2 mai 2014.

Syndicat Territorial CGT des IEG Marseille - 76, Traverse de la Gaye - 13009 MARSEILLE

Tél : 04.96.21.60.12 - Fax : 04.96.21.60.20

Ecrivez-nous par mail : la.cgt.ieg.marseille@orange.fr

Abonnez-vous sur notre site : <http://www.marseille-ville.fnme-cgt.fr/>